

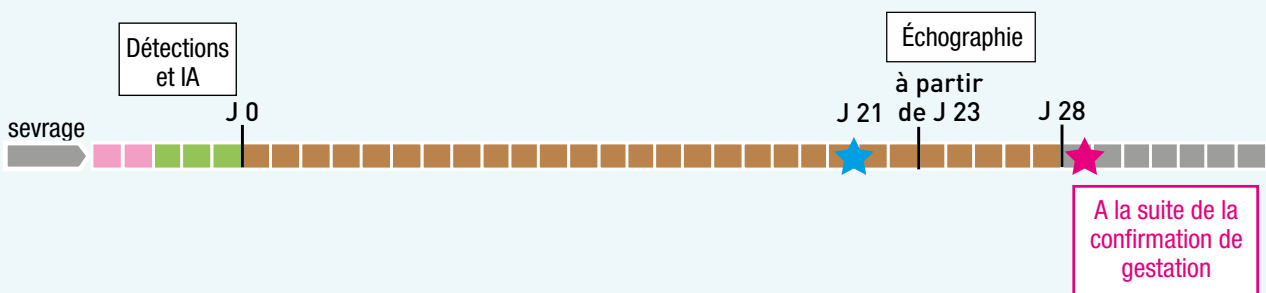


Réfectoire bloqué : 10 JOURS DE CONTENTION

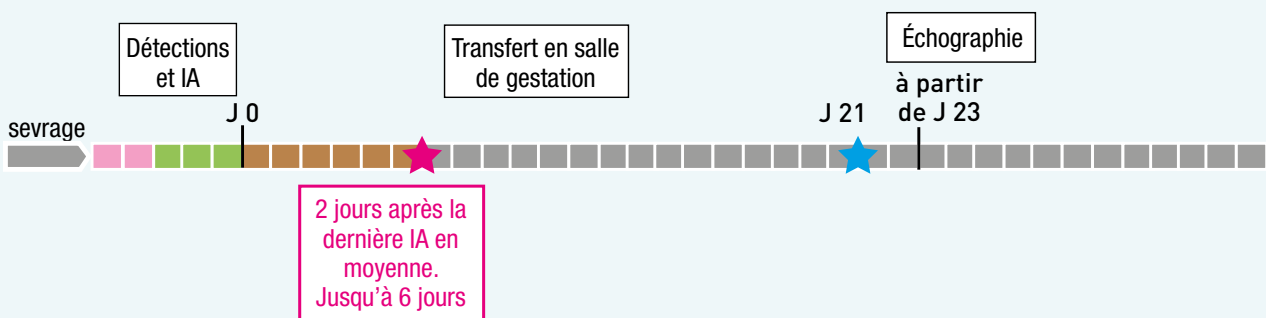


PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

PRATIQUE STANDARD



NOUVELLE PRATIQUE



- Stimulation
- Détection des chaleurs
- Contention des truies

- ★ Mise en liberté des truies
- ★ Contrôle retours en chaleur

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE DU SEVRAGE À L'IA

Au sevrage, les truies sont transférées de la maternité vers la verraterie et placées dans des réfectoires bloqués. Les truies sont en **contention du sevrage jusqu'au transfert en salle de gestation, avant l'échographie, soit environ 10 jours après sevrage.**

REPRODUCTION

Les truies étant bloquées dès le sevrage et sur toute la période de reproduction, les pratiques ne changent pas en comparaison à un système de verraterie standard (pas de stimulation par le groupe en liberté, contrôle des chaleurs, programme des IA, programme lumineux, présence du verrat, flushing, apports de produits nutritionnels...).

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE APRÈS LES IA



Passage précoce en salle de gestation

1 - Attendre la fin des IA de toute la bande

 Libérer les truies maximum 6 jours après les IA, pour éviter les pertes embryonnaires (cf fiche introductive N°1)


2 - **Constitution des groupes** : privilégier les rangs de parité pour limiter les bagarres, selon le mode de logements (Cf fiches 5; 6; 7).

3 - **Prendre des précautions pour limiter les bagarres à l'origine du stress** (quelques exemples) : la hiérarchie se met en place entre les 24 et 48 premières heures !

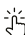

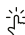
- **Surveiller** attentivement les truies le 1^{er} jour de leur mise en groupe
- **Ajouter un repas** juste avant ou dès l'arrivée des animaux en salle de gestation
- Si groupe DAC dynamique : **mettre les truies dans le parc de tri** (si possible) pour que les truies à introduire puissent avoir un premier contact avec les truies déjà en place
- **Saupoudrer le sol d'asséchant** pour masquer les odeurs et garder le sol sec
- **Ajouter de la paille fraîche** et en quantité pour les éleveurs concernés

QUELS AMÉNAGEMENTS SONT ADAPTÉS À CE TYPE DE PRATIQUE ?

Verraterie

- Réfectoire bloqué
- Réfectoire avec aire d'exercice 

Gestante

- DAC 
- Réfectoire avec aire d'exercice 
- Bat-flancs 

CONTACT

Camille GERARD

Chargée d'études en production porcine - conduite d'élevage et sanitaire
Tél. 06 71 79 29 15 - camille.gerard@bretagne.chambagri.fr



En partenariat avec

